



DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET /OU DES EXAMENS

Dans le cadre du régime spécial d'études (RSE), l'Université de Montpellier prend en compte les besoins de publics étudiants dont les contraintes particulières peuvent permettre une reconnaissance d'un régime spécifique et donc des modalités pédagogiques et des aménagements appropriés¹. Voir les critères d'éligibilité page 2.

Les bénéficiaires de ces dispositions sont des étudiant·e·s de l'Université de Montpellier, inscrit·e·s en formation initiale à un diplôme national.

Si vous souhaitez faire une demande, vous devez compléter, signer et faire signer ce document avec l'aide du/de la responsable de parcours ainsi que les responsables de chaque UE concernée puis l'envoyer par mail au pôle scolarité de la Faculté des Sciences :

- Avant le 31 octobre pour les aménagements demandés au semestre 1
- Avant le 1^{er} mars pour les aménagements demandés au semestre 2

À l'adresse qui correspond à votre niveau d'étude :

fds.l1@umontpellier.fr
fds.l2.l3@umontpellier.fr
fds.master@umontpellier.fr

Si votre dossier est complet il sera transmis par le pôle scolarité au Doyen pour signature. Une copie du document signé sera ensuite retournée par mail à votre responsable de parcours ainsi qu'à vous.

Les demandes sont semestrielles et les aménagements accordés ne seront valables qu'à partir de la date de signature du Doyen.

¹: Les étudiant·e·s sportifs/sportives de haut niveau, artistes, salarié·e·s ou engagé·e·s doivent suivre une autre procédure : voir notre site web, espace étudiant.

NOM : Prénom :

N° d'étudiant :

Adresse mail : Téléphone :

Inscrit en : ☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 => Portail (L1) / Mention (L2) / Parcours (L3) :

Inscrit en : ☐ M1 ☐ M2 => Mention / Parcours :

MOTIF DE LA DEMANDE

(cocher la case & joindre obligatoirement le justificatif correspondant à votre demande)

X	Motifs de la demande	Document(s) à fournir
☐	Étudiant·e·s exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association	Copie du PV de la dernière AG de l'association, avec mention nominative des membres élus du bureau
☐	Étudiant·e·s accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au livre II de la quatrième partie du code de la défense	Copie du contrat d'engagement
☐	Étudiant·e·s réalisant une mission dans le cadre du service civique mentionné à l'article L. 120-1 du code du service national ou un volontariat militaire prévu à l'article L. 121-1 du même code	Copie du contrat d'engagement
☐	Étudiant·e·s élu·e·s dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires	Copie du PV de la dernière élection concernée, avec mention nominative des membres élus aux conseils
☐	Étudiant·e·s chargé·e·s de famille ou considéré·e·s comme aidants familiaux	Copie du livret de famille
☐	Étudiant·e·s engagé·e·s dans plusieurs cursus	Copie des différents certificats de scolarité
☐	Étudiant·e·s en situation de handicap	Attestation du médecin universitaire
☐	Étudiant·e·s ayant des besoins éducatifs particuliers	
☐	Étudiant·e·s en situation de longue maladie	
☐	Étudiant·e·s enceint·e·s	Copie de la déclaration de grossesse
☐	Autre :	Lettre explicative et toute pièce justificative utile

MODE D'EMPLOI

Indiquer les Unités d'Enseignement pour lesquelles vous demandez une dispense d'assiduité.

Le mode d'évaluation prévu par les modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'UE peut être modifié par le responsable de l'UE, en accord avec les principes de contrôle des connaissances votées par la Faculté des Sciences. Cette modification n'est pas de droit et reste soumise à l'acceptation du responsable pédagogique.

Cette proposition d'évaluation engage le responsable de l'UE et l'étudiant

Code UE	Mode d'évaluation prévu par les MCC de l'UE	Mode d'évaluation proposé en substitution	Aménagement	Responsable UE	
				Nom	Signature
Exemple	Écrit : 50% CC : 50 %	Écrit : Contrôle terminal 100%	Suivi des cours d'un autre groupe de TP	...	...

À Montpellier, le :

Signature de l'étudiant-e :

À Montpellier, le :

Signature du responsable du parcours :

DÉCISION DU DIRECTEUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER :

☐ Dispense d'assiduité accordée

☐ Dispense d'assiduité refusée (motif) :

.....

Date :

Signature :